

# BULLETIN MUNICIPAL



## EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'année 2019 se termine et à l'approche des fêtes de fin d'année, je tenais au nom du Conseil Municipal à vous souhaiter le meilleur pour vous et vos proches.

Cette première page du bulletin est l'occasion pour moi de rendre hommage à Paul PETONNET, conseiller municipal depuis 2008, et qui nous a quittés en ce début de novembre. Je salue avec beaucoup d'émotion son investissement de longue date auprès de la commune, sur les manifestations de la commune, et le remercie pour toutes ces années de vie municipale que nous avons partagées. Je tiens à témoigner auprès de ses proches toute l'amitié que nous lui portons et les assurer de notre soutien.

Cette année se termine donc avec des projets réalisés, d'autres en cours. Vous découvrirez au fil des pages les actualités de notre commune, les événements qui s'y sont déroulés.

J'en profite pour remercier chaleureusement les agents de la commune qui oeuvrent au quotidien pour que la vie dans notre commune soit agréable mais aussi les acteurs de la vie sociale, bénévoles, particuliers, associations, enseignants de l'école, qui entretiennent, au travers d'initiatives et d'animations, le lien social et le dynamisme de notre village.

Je vous invite toutes et tous à partager un moment convivial le 19 janvier prochain lors des vœux qui auront lieu à la salle socio-culturelle

Bonnes fêtes et meilleurs vœux à tous.

Bertrand HERAULT

## JANVIER 2020



Travaux de sécurisation du bourg de Vernon



Rénovation de la salle de motricité de l'école



Vernon en musique

AU SOMMAIRE DE CE BULLETIN :

- P 3-5 Projets réalisés
- P 6-7 Infos pratiques
- P 8-10 Retour sur les événements
- P 11 Associations et activités à proximité

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	9h-12h/15h-17h
Mardi	9h-12h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h
Vendredi	9h-12h/15h-17h

Merci de bien vouloir respecter les plages de fermeture au public de la mairie, indispensables au bon fonctionnement du secrétariat.

MAIRIE DE VERNON,  
2, rue du Château,  
86340 VERNON

Nouvelle adresse mail : [contact@vernon86.fr](mailto:contact@vernon86.fr)

Horaires de la déchetterie :

- Mercredi 14-17h
- Samedi 10-12h 14-17h

Les horaires de fermeture sont décalés à **18 h** d'avril à fin octobre

AGENDA DECEMBRE 2019-JUIN

2020



A Vernon :

20 décembre : Noël des enfants

(chorale) à la salle socio-culturelle

21 décembre : Concert de Noël à la

Table de Vernon à partir de 19h00

21 Janvier : Vœux du maire à la salle

socio-culturelle à 11h00

Début mars : Matinée « Nettoyons la

Nature »

12 mars : Carnaval de l'APE à Vernon

15 et 22 mars : Elections municipales

13 juin : Fête de l'école à Gizay

## PROJETS REALISES

### AMENAGEMENT VOIRIE BOURG DE VERNON



La couche de roulement de la Route Départementale n° 2 a été complètement reprise par le Département depuis Saint-Maurice-la-Clouère jusqu'à la sortie du bourg de Vernon. La commune a procédé à la réalisation de nouveaux trottoirs, bordures et caniveaux, vérifié l'état des réseaux et procédé à des aménagements sécuritaires qui visent à protéger le passage des piétons et faire ralentir les véhicules. Le montant des travaux de **104 808 € HT** a été financé par le Département à hauteur de 22 900 € et par la Commune à hauteur de 81 908 HT.

### POSE DE FILTRES SUR LES VITRES POUR LIMITER LA CHALEUR

Des films filtrant les UV ont été posés sur les vitres de l'école, pour limiter l'effet de serre provoqué par le soleil en cas de forte chaleur. Ils apporteront un confort pour les élèves et enseignants.

### REFECTION DE LA SALLE DE MOTRICITE

La salle de motricité accueillant les enfants sur le temps de garderie le matin et le soir avait besoin d'un petit coup de jeune. Elle a été refaite cet été et réaménagée sous forme d'espaces dédiés au jeu, au repos ou au dessin et à l'écriture.



AVANT

Des chauffeuses colorées permettent désormais aux enfants de s'installer au calme et de se reposer s'ils le souhaitent.

Coût des travaux et du mobilier: 16 893 €



PENDANT ET APRES LES TRAVAUX



**DEMARRAGE DES TRAVAUX DE LA FUTURE MAISON POUR TOUS A CHIRE LES BOIS**

Suite à l'obtention d'une subvention conséquente pour le financement de ce projet, le lancement de ce projet devient concret.

Les travaux à l'ancienne école de Chiré ont pu démarrer début octobre avec la mise à nu des murs, sols et l'enlèvement des cloisons qui séparaient la cuisine des sanitaires.

A terme la maison pour tous sera un espace ouvert pour les manifestations des associations et proposera une salle pour les fêtes familiales.



**TRAVAUX DE VOIRIE PREVUS EN 2020**

L'enveloppe prévisionnelle allouée pour les travaux de voirie à notre commune par la communauté de communes en 2020 pourrait s'élever à 58 700 €. Le choix des voies à retenir est à l'étude, et en raison du réseau étendu à Vernon et du coût des travaux, la priorité sera donnée aux voies les plus endommagées.

**PROJET EOLIEN**

Un arrêté préfectoral, affiché et consultable à la Mairie, en date du 22 octobre 2019, a autorisé la mise en place du projet éolien de la Croix Berthault, à savoir l'implantation sur ce site de 4 éoliennes. Des restrictions ont été prescrites pour le respect de la faune et la flore.

Le délai de recours est fixé à 4 mois à compter de cette décision.

**ELECTIONS MUNICIPALES ET BUREAU DE VOTE**

Les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales.

Les bureaux de vote de Vernon et Chiré ont désormais fusionné après accord des services préfectoraux. Le bureau de vote unique se tiendra à la salle socio-culturelle de Vernon.

Vous recevrez début 2020 une nouvelle carte d'électeur tenant compte de ce changement.

**DISTRIBUTION DES COMPRIMES D'IODE**

Plan Particulier d'Intervention de la Centrale Nucléaire de Civaux

Notre commune est désormais incluse dans le rayon étendu de 10 à 20 Kms du CNPE de Civaux.

Des mesures de protection des personnes sont mises en place par les pouvoirs publics pour la distribution préventive d'iode.

Toutes les personnes situées dans ce périmètre sont invitées à retirer en pharmacie les comprimés d'iode stable correspondants à leur foyer. Un courrier d'information comprenant un bon de retrait vous a été adressé à cet effet ainsi que la liste des pharmacies concernées. Toutefois, si vous ne possédez pas de bon de retrait, vous pouvez vous présenter dans les différentes pharmacies listées dans l'encadré ci-joint, muni-e-s, d'un justificatif du domicile en précisant le nombre de personnes vivant dans votre foyer.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)



**Liste des pharmacies ...**

- Pharmacie BENAITEAU-GUYONNET 1 rue du Palateau GENCAY
- Pharmacie BERNARD 29 route de Civray GENCAY
- Pharmacie DULIEU 3 allée du Champ de Foire NIEUIL L'ESPOIR
- Pharmacie CHANTREAU-COURET 12 place Jean Le Bon NOUAILLE MAUPERTUIS

## VERNON SUR LE WEB

Le site internet de la commune est en cours de construction: informations pratiques, décisions et bulletins municipaux, actualités, patrimoine, manifestations, associations et entreprises sont au menu des différentes rubriques. Peu à peu d'autres viendront s'y ajouter, au gré des évènements et des contenus.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour que ce site soit dynamique, vivant et réponde à vos besoins. Une page à rajouter, un lieu ou un objet insolite à présenter, une photo originale ou tout simplement un album de photos à partager, des idées d'articles, ce site est aussi le vôtre. Il sera accessible à partir de janvier 2020.

**ACCÈS DIRECT**



Agenda des manifestations



Plans



Droits et démarches



Photothèque

**ANNUAIRES**



Associations



Acteurs économiques



**BULLETINS MUNICIPAUX**

-  [7-Bulletin municipal janvier 2019](#)
-  [6-Bulletin municipal juillet 2018](#)
-  [5-Bulletin municipal janvier 2018](#)
-  [4-Bulletin municipal juillet 2017](#)

**VIE PRATIQUE**    **VIE MUNICIPALE**    **DÉCOUVRIR ET BOUGER**

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <p><b>Histoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le crime de Vernon</li> <li>La cadastre napoléonien</li> </ul> | <p><b>Patrimoine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le balai de brandes</li> </ul> <p><b>Nature &amp; Environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Circuits de randonnées</li> </ul> | <p><b>Associations &amp; Loisirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>US Vernon</li> <li>APE</li> <li>MHPNE</li> <li>Bibliothèque</li> </ul> |
|--|--|--|

**VIE PRATIQUE**    **VIE MUNICIPALE**    **DÉCOUVRIR ET BOUGER**

- |  |  |
|--|--|
| <p><b>Services communaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Location matériel communal</li> <li>Horaires d'ouverture du secrétariat</li> <li>Location salles</li> <li>Poste informatique</li> <li>Tarifs des photocopies</li> <li>Concessions cimetière</li> <li>Cantine et services périscolaires</li> </ul> <p><b>Terrains à construire</b></p> <p><b>Paiement TIPI</b></p> <p><b>Transport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Navette scolaire RPI</li> <li>Transport Vernon-Gençay foire</li> <li>Desserte lignes en Vienne</li> </ul> | <p><b>Point poste</b></p> <p><b>Enfance et jeunesse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Liste assistantes maternelles</li> <li>Centre de loisirs</li> <li>NAP (activités périscolaires)</li> <li>Collège</li> <li>City stade</li> </ul> <p><b>Déchets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ramassage et tri des déchets</li> <li>Compostage</li> <li>Déchetterie</li> </ul> |
|--|--|

- Aide et accompagnements**
- Centre Médico-Psychologique
- Handicap**
- Aides financières**
- Santé**
- Mutuelles

Télécharger



Agenda des manifestations

Télécharger



Plans

Télécharger



Droits et démarches

Télécharger



Photothèque

**VIE PRATIQUE**    **VIE MUNICIPALE**    **DÉCOUVRIR ET BOUGER**

- |  |   |
|--|---|
| <p><b>Présentation de la commune</b></p> <p><b>Le conseil municipal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres du Conseil Municipal</li> <li>Les commissions communales</li> <li>Les délégués</li> <li>Les CR Du Conseil Municipal</li> </ul> <p><b>Les agents communaux</b></p> <p><b>Bulletins municipaux</b></p> <p><b>DICRIM</b></p> <p><b>Partenaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communauté de Communes des Vallées du Clain</li> </ul> | <p><b>Démarches administratives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement militaire</li> </ul> <p><b>Démarches en ligne</b></p> <p><b>Liens utiles</b></p> |
|--|---|

## INFOS EN BREF...

### CESU



Le paiement par CESU (chèques emploi Service universels) est désormais possible pour régler les factures de garderie.

Suite à un sondage auprès des parents, la commune a signé une convention pour permettre le paiement des factures de garderie sous forme de CESU.

### AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Vous avez entre 15 et 25 ans, habitez la commune et devez passer le permis de conduire ?

Si vous avez besoin d'un coup de pouce pour le financer, la commune peut vous aider et régler une participation de 300 € directement à l'auto-école que vous aurez choisie.

Pour tout renseignement, adressez-vous à la mairie.

### ATTENTION AUX PROPOSITIONS DE RENOVATION ABUSIVES !

*Proposition d'isolation à 1€, réfléchissez avant de signer !*

*Toute sollicitation d'entreprise avec laquelle vous n'avez pas de relation contractuelle établie doit être appréhendée avec la plus grande prudence*

Faites jouer la concurrence même pour 1€ ;

Ne signez pas de contrat en cas de doute sur le sérieux de la société ;

Demandez des références d'autres travaux réalisés par l'entreprise et lire l'intégralité des documents avant de signer.

Ne communiquez jamais de renseignements à caractère fiscal par téléphone (le risque étant que la société récupère ces données pour valider à l'insu du consommateur des CEE basés sur des travaux fictifs) ;

Avant de contracter, consultez les liens suivants : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/isolation-comble-un-euro> et <https://www.anil.org/certificats-economie-energie-cee/> ;

Consultez la fiche pratique recensant les bons réflexes à avoir en matière de rénovation énergétique à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/pratiques-commerciales-trompeuses-dans-secteur-renovation-energetique> ;

Rapprochez-vous d'un conseiller du réseau FAIRE (site public [www.faire.fr](http://www.faire.fr)), afin de vous renseignez sur l'ensemble des aides et dispositifs existants, préalablement à tout engagement de travaux ;

Et enfin, inscrivez votre numéro sur Bloctel si ce n'est pas encore fait pour ne plus être importuné ;

Si vous avez fait réaliser des travaux présentant des malfaçons :

Recourez, en cas de litige, à la médiation de la consommation: [www.economie.gouv.fr/mediation-conso](http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso) ;

En cas d'infructuosité, il s'agit d'un litige de nature contractuelle. Vous devez assigner, en fonction du montant en jeu, le professionnel devant le tribunal d'instance, ou, si le litige est supérieur à 10 000 €, devant le tribunal de grande instance (TGI), qui tranchera. Le recours à un avocat n'est obligatoire que devant le tribunal de grande instance ;

Communiquez à la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Vienne ([ddpp@vienne.gouv.fr](mailto:ddpp@vienne.gouv.fr)) toute information ou document à votre disposition (numéro de téléphone utilisé lors du démarchage, intitulé de l'entreprise, copie des contrats, ...), afin que des suites appropriées puissent être données en cas de violation des dispositions du code de la consommation.

## INFOS EN BREF

### CINE-CLUB DES VALLEES DU CLAIN

L'association vous donne rendez-vous à La Passerelle **un mardi par mois** de septembre à juin. Dates et films pour la saison 2019-20.

17 décembre 2019 : *Santa & Cie* (Comédie).  
 14 janvier 2020 : *Melle de Jonquières*  
 d'Emmanuel Mouret  
 11 février : *Amanda* de Mikhaël Hers  
 24 mars : *Les vieux fourneaux* de Christophe Duthuron  
 21 avril : *Gaspard va au mariage* de Antony Cordier  
 26 mai : *L'Adieu à la nuit* d'André Téchiné  
 23 juin : *Comme des garçons* de Julien Hallard

#### Infos pratiques :

- Adhésion annuelle du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin 10€ (pas de séance en juillet / août). Cotisation 2€ à chaque séance pour les adhérents.
- Occasionnellement, un adhérent peut venir accompagné d'une ou deux personnes qui paieront une cotisation « invité » de 4€. Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.
- Adhésion possible sur place, avant la séance (dès 14h30).
- **Séance à 15h**, accueil billetterie dès 14h30.
- Renseignements : 05 49 37 28 67  
[contact@cinclub-dvdc.fr](mailto:contact@cinclub-dvdc.fr)



**Mardi 17 Décembre 2019**

**Passerelle, Rue du stade à Nouaillé-Maupertuis**  
**Accueil 14h30 – Film 15h**

### **SANTA & CIE**



Rien ne va plus à l'approche du réveillon : les 92000 lutins chargés de fabriquer les cadeaux des enfants tombent tous malades en même temps ! C'est un coup dur pour Santa (Claus), plus connu sous le nom de Père Noël... il n'a pas le choix : il doit se rendre d'urgence sur Terre avec ses rennes pour chercher un remède. À son arrivée, il devra trouver des alliés pour l'aider à sauver la magie de Noël

Comédie - Sortie en Décembre 2017  
 Film d'Alain Chabat - Durée 1h35  
 Avec Alain Chabat, Golshifteh, Pic Marmaï...

### CHIENS ERRANTS

*A plusieurs reprises, des moutons ont été attaqués par des chiens sur le territoire de Vernon.*

*Des pertes importantes sont à déplorer chez les éleveurs de moutons, certains tués sur le coup, d'autres ont dû être euthanasiés.*

*Une description précise des animaux errants a pu être faite par l'un des éleveurs.*

*Il s'agit de deux chiens, l'un noir avec un plastron blanc de taille moyenne, type chien de chasse, collier sombre. L'autre type épagneul, marron et blanc, plus petit de taille, portant également un collier sombre.*

*Les faits se sont déroulés successivement dans la nuit des 6, 8 et 20 novembre.*

*Le Maire de Vernon invite toutes les personnes témoins des faits, à se mettre en rapport avec la Gendarmerie de LA VILLEDIEU DU CLAIN, et demande aux propriétaires de chiens, d'éviter qu'ils ne divaguent.*

### CHIENS BRUYANTS, AGRESSIFS

Il est constaté beaucoup d'aboiements aux alentours des Grandes maisons.

De plus des chiens non attachés ont attaqué, à plusieurs reprises des personnes.

Nous rappelons que les propriétaires de chiens sont responsables de leurs animaux et des nuisances ou dégâts qu'ils peuvent occasionner. Ils doivent veiller à ce qu'ils ne vagabondent pas et s'assurer qu'ils ne présentent pas un danger pour les promeneurs cyclistes, joggers, enfants se situant dans leurs parages ou passant à proximité.

### DECLARATION DE SINISTRE CONSECUTIF A LA SECHERESSE

*Suite au déficit pluviométrique de cette année, des mouvements des sols argileux ont pu avoir lieu et provoquer des fissures sur les habitations.*

*Si tel est le cas, nous vous recommandons :*

1. *d'effectuer une déclaration de sinistre auprès de votre assureur.*
2. *de déposer au secrétariat de la mairie.*
  - *une lettre descriptive avec des informations précises sur le type de sinistre que votre maison connaît*
  - *Une ou plusieurs photographies présentant les principales fissures,*

*S'il y a assez de dossiers, la commune s'appuiera sur les cas identifiés pour demander la reconnaissance du sinistre auprès des services préfectoraux, au début de l'année 2020.*

## RETOUR SUR LES EVENEMENTS

### 14 JUILLET A LA CAVE



Apéritif servi sous les arbres



Le traditionnel mijet

**Un grand merci**  
à toutes les  
personnes qui en  
donnant de leur  
temps, en apportant  
leurs idées, leur aide  
et leur bonne humeur  
ont activement  
contribué à faire de  
cette fête un beau-  
rendez-vous.



L'apéritif a été suivi d'un menu concocté et servi par l'équipe de « la table de Vernon ». Une exposition artistique a été présentée par Daniel REMIGEREAU à l'intérieur de la cave.



La soirée a été illuminée par les lampions des enfants et le feu d'artifice. Un bal a clôturé cette belle fête qui a réuni dans une ambiance joyeuse près de 250 personnes.

## RETOUR SUR LES EVENEMENTS

### ACCUEIL DES MOSELLANS AU CHATEAU DE VERNON

Le 7 septembre, une délégation d'une centaine de personnes venues de Moselle a fait une visite à Vernon dans le cadre des commémorations de l'arrivée de mosellans en 1939 dans la Vienne. Vernon, comme beaucoup d'autres communes, a accueilli à cette période des réfugiés de Moselle, dont des enfants qui étaient hébergés au Château et accompagnés par des religieuses qui leur faisaient l'école et s'occupaient de leur vie quotidienne.



*Merci à Mr NYLIN pour son accueil au Château*

Beaucoup d'émotion ce jour-là, en présence de Bruno Belin, Président du Département de la Vienne et de Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle qui a remis, à cette occasion, une plaque commémorative de ces événements.

### COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Remise de la croix du combattant à Mr Guy TERRASSON

### FETE DE LA MUSIQUE A VERNON



Une fête de la musique qui a débuté par des chants des enfants de l'école accompagnés des musiciens du groupe **Calyad**.



La soirée s'est poursuivie au Café Restaurant « la Table de Vernon » qui a accueilli les musiciens : Pascal, à la guitare, Xavier à la batterie, Louise au ukulélé et guitare et Laetitia pour le chant. D'autres musiciens du groupe *Pictav Blues Band* sont venus partager aussi leurs morceaux dans une ambiance très sympathique. Un grand merci aux musiciens d'avoir offert ce moment joyeux et convivial sans oublier l'équipe de la Table de Vernon qui a permis d'accueillir ce groupe et le public dans un climat chaleureux.

**Prochain rendez-vous avec le groupe pour un concert de Noël le samedi 21 décembre à partir de 19h00 au restaurant « La Table de Vernon »**  
**VENEZ NOMBREUX !**  
**Entrée libre-**

## RETOUR SUR LES EVENEMENTS



*Un bon repas a rassemblé une cinquantaine de convives : cassolette de St-jacques au curry, gibier et ses purées de légumes raffinées, charlotte aux poires ont régalé les papilles de tous, dans une ambiance chaleureuse et sympathique.*



Un repas gourmand dans la joie  
et la bonne humeur



Une vingtaine de choristes de « turbulences » a interprété avec beaucoup de coeur des chants de tous horizons : tahitiens, tziganes, africains, basques, gascons, latino-américains...

Ces chants à plusieurs voix ont fait voyager le public.



Après la chorale, le groupe « Blues Beauvoir » a balayé le répertoire de chansons françaises des années 1960 à 2018, de Salvador aux Restos du Cœur, en passant par Nougaro, Elvis Presley et un petit Madison qui a entraîné sur la piste quelques danseurs.



Petit tour de piste pour les danseurs de Madison

## ASSOCIATIONS ET ACTIVITES A PROXIMITE

**FOOT US VERNON**

L'USV recherche des joueurs/joueuses pour la saison 2020.

Si vous voulez passer de bons moments, dans une équipe dynamique et conviviale, contactez :

Simon LEMONNIER,  
Président du club  
au 06 28 63 11 31  
Mail : [usvernon@hotmail.com](mailto:usvernon@hotmail.com)

**BIBLIOTHEQUE DE VERNON****Horaires d'ouverture :**

Vendredi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

**Galette des rois le 18 janvier de 10h à  
12h**

*Venez découvrir de nouveaux documents  
choisis par nos bénévoles dans le bibliobus  
de la bibliothèque départementale de la  
Vienne*

*Entrée libre et inscription gratuite*

**Vous êtes intéressé par l'histoire, le  
patrimoine ?**

L'association « Mémoire et histoire de Nieuil l'Espoir » créée en 2008 a mis en place un blog, relatant des histoires sur Nieuil l'Espoir mais aussi sur les communes de l'ancien canton de la Villedieu du Clain.

**[mhpne.unblog.fr](http://mhpne.unblog.fr)**

**Contact : Mr VENIEN Jean-Yves**

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES  
GIZAY-VERNON**

**APE 2019-2020**

Lors de l'assemblée Générale du 27 septembre 2019, un bureau a été élu :

Présidente : Nadège RIGOLET

Vice président : Nicolas CHAURIS

Trésorière : Laëtitia NAUD

Trésorière adjointe : Adeline GAY

Secrétaire : Mélanie SAUBION et Mélanie RENAUD

Secrétaire adjointe : Emilie ANCELIN

L'APE a pour but d'organiser des festivités durant chaque année scolaire. Elle participe également aux activités scolaires en prenant en charge une partie des dépenses de celles-ci. Cela permet de limiter la participation financière demandée aux parents.

**Manifestations déjà réalisées cette année :**

La sortie au Brame du Cerf : offerte par les chasseurs aux élèves de CM2. Après une exposition dans la salle du restaurant « La table de Vernon », les enfants ont diné dans ce même lieu. Puis, ils sont allés dans les bois pour voir et écouter le brame du cerf. Ils ont eu la chance de voir un spectacle magnifique offert par la faune sauvage !

Une bourse aux jouets a eu lieu le samedi 23 novembre à la salle des fêtes de Gizay. Une collecte de dons a été organisée dans le but soutenir les Restos du Coeur.

Une vente de sapins de Noël

Une vente de chocolats de Noël

**MANIFESTATIONS A VENIR**

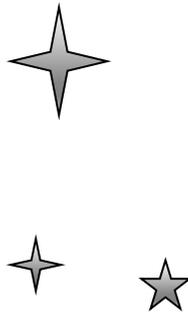
Un après-midi récréatif sera offert aux enfants du RPI par l'APE le vendredi 20 décembre de 16h à 18h30 à la salle des fêtes de Vernon pour lancer la période des fêtes de fin d'année 2019.

Venue du Père Noël à l'école de Vernon

Il viendra le vendredi 20 décembre à l'école de Vernon pour offrir des jeux pour les classes et des chocolats à chaque enfant (offerts par la municipalité),

Carnaval le 14 mars avec un défilé dans les rues avec Mr Carnaval réalisé par les enfants de l'école de Vernon

Un loto prévu le 12 avril à la salle des fêtes de Vernon.



A l'occasion de ces fêtes et du début d'année 2020, le Conseil Municipal vous adresse ses meilleurs vœux, et vous souhaite une année qui vous apporte de la joie et des petits bonheurs au quotidien.

*Très bonne année à tous !*

*et rendez-vous le dimanche 19 janvier 2020 à 11 h  
pour les vœux à la salle socio-culturelle !*

Bulletin réalisé par David CHOLLET, Ingrid CANTON, Harold JAVELLE, Magali BREGOIN, Bertrand HERAULT.

Un grand merci à Marie-Laure et Mélanie pour leur aide précieuse et à toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce bulletin.

Imprimé par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique